

Publié le 7 octobre 2020

S-Hub, l'espace transfrontalier de télétravail se fait sa place

Créé à proximité de la très engorgée A 31, en Moselle, l'espace S-Hub, porté par la Sodevam, propose aux salariés français travaillant au Luxembourg d'éviter de perdre de précieuses minutes dans les transports quotidiens. Pour l'heure, la proposition fait l'objet d'une appropriation modérée mais en constante augmentation. La Sodevam se donne jusqu'en 2022 pour tirer les enseignements.



Elodie Dumertier, directrice opérationnelle à la Sem d'aménagement Sodevam (Société de développement et d'aménagement de la Moselle), le confie : « Avant la Covid-19, le télétravail était déjà très tendance dans le monde de l'entreprise ». Puis, le phénomène conjugué de l'encombrement de l'autoroute A31 pour les travailleurs français rejoignant le Grand-Duché et la crise sanitaire a fini généraliser le télétravail. « **L'A 31, c'est l'équivalent du flux d'un périphérique parisien.** On estime aujourd'hui que les frontaliers passent en moyenne deux à trois heures par jour dans les transports », confie la directrice opérationnelle. D'où la pertinence du projet

S-Hub : créer un bâtiment dédié au télétravail sur la Zac de l'Espace Meilbourg à Yutz, près de Diddenewen (Thionville).

A l'heure de l'expérimentation

Ce projet a été favorisé par l'évolution législative au Luxembourg. **La législation actuelle prévoit qu'un salarié français qui travaille au Luxembourg reste affilié au régime de sécurité sociale luxembourgeois dans la limite de 25 % de son temps de travail passé sur le sol français.** Il lui est donc possible de télétravailler jusqu'à 25 % du temps sans conséquence financière ; au-delà de 29 jours par an, il devra cependant faire une déclaration de revenus en France, au prorata du temps passé sur le sol français. Initié par la Sodevam et soutenu par la CAPFT, Cet immeuble de cinq étages de près de 450 mètres carrés chacun est divisible en plateaux modulables. Les télétravailleurs ont la possibilité d'y louer des espaces à la demi-journée, à la journée, ou de s'abonner pour télétravailler seul ou en groupe en open space ou dans des bureaux fermés. **Le S-Hub, prend place dans un immeuble de 2000 m² qui a mobilisé un investissement de 4,5 M€** et a ouvert ses portes le 2 juin 2019. « Autant le dire, entre la révolution comportementale qu'induit le télétravail et la Covid-19 qui a donné un coup de frein, et il faut avouer que ça a démarré lentement. Mais **100 000 Français traversent presque chaque jour la frontière luxembourgeoise et ce chiffre ne cesse d'augmenter.** De plus, les entreprises luxembourgeoises, malgré les avantages sociaux pour les salariés français, font le constat que le turn-over des salariés s'accélère. Les entreprises luxembourgeoises sont de plus en plus nombreuses à autoriser le télétravail, même si le risque fiscal pour elles doit être pris en compte et sécurisé. Pour l'heure, 20 % seulement des espaces sont occupés. **On s'est donné trois ans, jusqu'à juin 2022, pour tirer un bilan** », assure la directrice opérationnelle. Mais elle ne désespère pas, loin s'en faut. « Ceux qui ont découvert le projet reviennent... Le bouche à oreille fonctionne bien. Les inscriptions se multiplient. C'est plutôt bon signe. Je reste optimiste », conclut-elle.